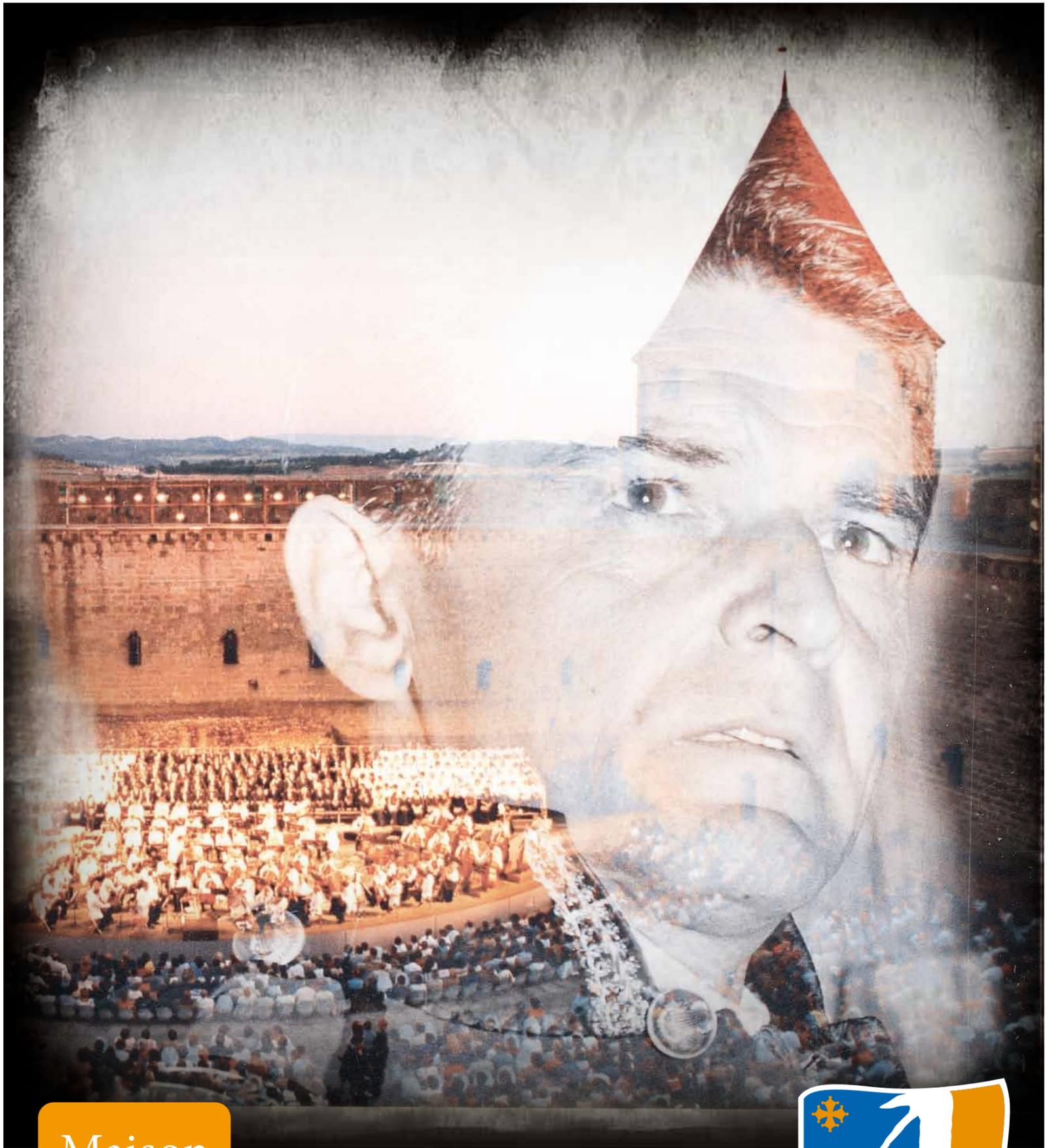


JEAN DESCHAMPS

AU FESTIVAL DE LA CITÉ

VINGT ANS DE CRÉATION À CARCASSONNE



Maison
des
Mémoires



Du 22 juin au 15 septembre
Maison des Mémoires

Un théâtre au cœur de la Cité

En juin 1908, Jean Sempé, premier adjoint au maire de Carcassonne, propose au conseil municipal de créer un théâtre de plein air au cœur de la Cité : « Il y a à la Cité une salle de spectacle en plein air toute trouvée, qui est le cloître de Saint-Nazaire. Nous sommes persuadés qu'une tragédie représentée dans cette enceinte serait susceptible de produire un effet grandiose et d'attirer à Carcassonne un grand nombre de spectateurs, ce qui constituerait d'autre part au point de vue pratique une notable source de bénéfices pour les commerçants de la ville ». Depuis quelques années déjà, les représentations en plein air connaissent un grand succès. Des scènes ont été aménagées à Orange, à Nîmes ou à Béziers et le public y vient nombreux.



A. D. Aude, 2 Fi 2378/161



A. D. Aude, 2 Fi 2378/98

L'emplacement proposé pour la construction de ce lieu scénique (l'endroit où s'élevait, avant sa disparition en 1793, le cloître de la cathédrale Saint-Nazaire) n'est alors occupé que par des vignes et des arbres fruitiers. L'enceinte fortifiée avec la tour Mipadre et la tour du Moulin du Midi offre un très beau cadre aux spectacles.

La municipalité passe un accord avec le docteur Charry, administrateur du Théâtre du Ramier à Toulouse. Celui-ci prend à sa charge l'organisation des spectacles (la rétribution des artistes, soit 4 000 francs ; les décors et les accessoires, soit 10 000 francs). En contrepartie, la Ville s'occupe de l'aménagement du théâtre (capacité d'accueil de 5 000 spectateurs) ; elle alloue en outre une subvention de 4 000 francs. Le spectacle est programmé le 26 juillet, dans l'après-midi ; il s'agit de *La Fille de Roland*, tragédie d'Henri de Bornier, jouée par des artistes de la Comédie-Française.



La construction du Théâtre de la Cité, 1908

A. D. Aude, 5 Fi 1375

Le théâtre est construit en moins d'un mois. On aménage un amphithéâtre au pied de la tour Mipadre, à l'angle sud-ouest de l'enceinte intérieure. Aux premiers rangs, des chaises destinées à recevoir les invités d'honneur ; au-delà, des planches fixées en terre à l'aide de piquets disposées à intervalles réguliers et servant de gradins.



La mise en place du décor de *La Fille de Roland*, 1908

A. D. Aude, 5 Fi 1376

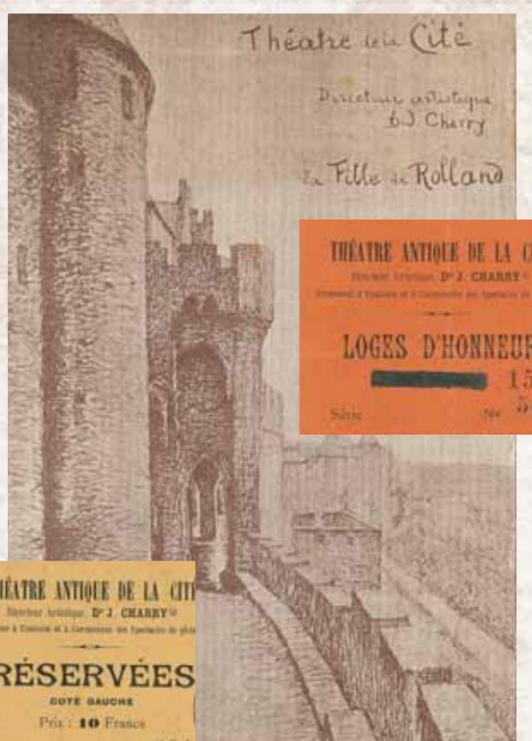


La Fille de Roland

La Fille de Roland est un drame historique en vers, en quatre actes. C'est le seul véritable succès qu'a connu son auteur Henri de Bornier (1825-1901). La pièce est créée le 15 janvier 1875 à la Comédie-Française par des artistes reconnus, Mounet-Sully, Sarah Bernhardt, Maubant. Elle raconte les amours impossibles de Berthe, la fille de Roland, et de Gérald, le fils du traître Ganelon. Le choix de la pièce ne doit sans doute rien au hasard : le sujet, s'inspirant de l'épopée médiévale, ne peut que séduire dans l'enceinte fortifiée de la Cité.

Tout au long des quatre actes, le décor est le même : c'est la salle d'un palais « médiéval », délimitée sur trois côtés par le rempart. Peu d'éléments ont été rajoutés : une porte, un escalier, un trône, une table et des sièges, des branchages. Les costumes, comme le décor, donnent à voir un Moyen Âge « reconstitué » tel que le grand public s'attend à le voir et qui n'est guère conforme à ce que fut réellement l'époque carolingienne.

Le jour de la représentation, le public est nombreux. Cette affluence était attendue. Toutefois, tout n'a pas été prévu : la foule est tellement dense que certains gradins s'effondrent. De nombreux spectateurs, placés aux derniers rangs, loin de la scène exigüe, ne peuvent voir correctement le jeu des acteurs. Mécontents, ils se déplacent et s'installent sur le chemin de ronde, perturbant le début du spectacle.



Programme et billets pour la représentation de *La Fille de Roland*, 1908
A. D. Aude, 3 | 1559



Le théâtre au début du spectacle, 1908
A. D. Aude, 5 Fi 1382



Le public s'est déplacé pour une meilleure visibilité, 1908
A. D. Aude, 5 F 1379

En dépit de ces désagréments, le succès est au rendez-vous. Ce qui compte dans le jeu des acteurs en ce début du XX^e siècle, c'est l'adéquation entre l'apparence physique de l'acteur et le rôle qu'il interprète, c'est l'identification du comédien à son rôle, c'est surtout la maîtrise de la voix et l'art de la déclamation. Ce sont ces critères que les critiques prennent en compte dans leur jugement, notant incidemment que les acteurs n'eurent pas toujours la partie facile, devant surmonter au début de la représentation les cris du public mécontent d'être mal placé.



Représentation de *La Fille de Roland*, 1908
A. D. Aude, 2 Fi 6080/130-131



Un nouveau théâtre à la Cité

Convaincue que les spectacles de plein air peuvent apporter à la ville notoriété et profits, la municipalité de Carcassonne décide de renouveler l'expérience en 1909. Toutefois, afin d'éviter les désagréments de l'année passée dus à une organisation trop hâtive, demande est faite à Léon Vassas, architecte des Monuments historiques, de concevoir un nouveau théâtre : « ce théâtre qui sera comme celui de l'année dernière, provisoire et démontable, aura cet avantage que les places les plus distantes de la scène n'en seront pas éloignées de plus de 35 mètres... ». Grâce à l'intervention de



Aménagement du nouveau Théâtre de la Cité, 1909
A. D. Aude, 5 Fi 1393-1395

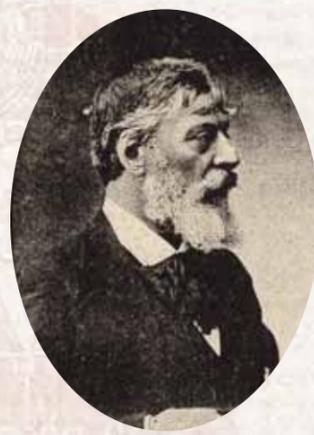
Henri Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-arts, qui permet de passer outre à l'avis défavorable donné par le Comité des Monuments historiques, la municipalité obtient l'autorisation de réaliser cet espace scénique.

Pour un coût global de 17 254 francs (terrassements, travaux de charpente, honoraires de l'architecte), le nouveau théâtre, d'une capacité de 4 500 places environ, est rapidement aménagé. La scène est désormais adossée à la tour du Moulin du Midi. Édifiée en terre-plein, ceinte d'une rampe naturelle de gazon, elle est séparée des premiers gradins d'environ deux mètres. Tout autour, un vaste hémicycle constitué de gradins de bois superposés se déploie depuis la tour Mipadre jusqu'à la tour Saint-Nazaire et s'étend jusqu'aux murs de l'église Saint-Nazaire.

La nouvelle scène est inaugurée le 25 juillet 1909. Ce jour-là est prévue une représentation des *Burgraves*, drame historique de Victor Hugo, représenté pour la première fois en 1843 et qui fut alors un échec retentissant. Comme *La Fille de Roland*, c'est une pièce qui se déroule au Moyen Âge, bien plus tard certes puisque l'action se situe au temps de Frédéric Barberousse, au XII^e siècle. Les remparts de la Cité invitent apparemment les organisateurs des spectacles à mettre en scène le Moyen Âge de préférence à toute autre époque. Le décor mis en place pour la représentation ne consiste qu'en quelques pièces de mobilier ; toute la mise en scène repose sur l'utilisation des éléments de l'architecture. La distribution est prestigieuse. C'est l'un des tragédiens les plus connus de son temps, Mounet-Sully, qui incarne Job, le burgrave de Heppenheff, sur le Rhin.



Représentation des *Burgraves*, 1909
A. D. Aude, 5 Fi 1403



Mounet-Sully, interprète de Job dans *Les Burgraves*, 1909
A. D. Aude, 2 Fi 6080/136



Une renommée qui s'affirme

En 1910, forte des succès obtenus, la municipalité donne de l'ampleur aux manifestations théâtrales estivales. Quatre spectacles, toujours sous la direction



La Démocratie, 31 juillet 1910
A. D. Aude, 521 Per 1

du docteur Charry, sont organisés du 31 juillet au 4 septembre : deux tragédies qui s'adaptent bien au décor médiéval de la Cité, *Charles VII chez ses grands vassaux* d'Alexandre Dumas et *Hamlet* de Shakespeare ; *Chantecler*, une création récente d'Edmond Rostand et un opéra de Camille Saint-Saëns *Samson et Dalila*. Si le théâtre rencontre le succès, les critiques sont plus réservées sur l'œuvre lyrique qui leur paraît « dépaycée » dans le décor romantique de la Cité.



Représentation de *Charles VII chez ses grands vassaux*, 1910
A. D. Aude, 5 Fi 1407

Dès lors, des représentations ont lieu tous les ans, dans le théâtre provisoire conçu par Léon Vassas en 1909. En 1912 Victor Magnat, qui fut acteur dans la troupe du docteur Charry, succède à celui-ci à la direction de la programmation artistique. La guerre interrompt les représentations. En 1919, Victor Magnat préside à nouveau aux destinées du théâtre, et ce jusqu'en 1924. De 1925 à 1929, un écrivain, Alfred Gerson, et un homme de théâtre, Eugène Lazard, sont responsables de la programmation.

Les spectacles se succèdent jusqu'en 1939, à raison de deux ou trois par an. En 1930, la direction artistique est confiée à l'écrivain François-Paul Alibert qui s'attache à renouveler la formule et fait alterner chaque année spectacles lyriques et dramatiques. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il n'est donné qu'une représentation, le 19 juillet 1941 : *Jeanne au bûcher*, poème de Paul Claudel, musique d'Arthur Honegger. En 1946, la municipalité redonne vie au théâtre de la Cité et en confie la direction à Gaston Rey, qui a été, entre autres, responsable artistique des théâtres de Vienne, Vaison-la-Romaine et Orange. En juillet, trois opéras sont programmés. Si les critiques sont favorables, c'est un échec financier qui conduit à la dénonciation du contrat passé avec Gaston Rey. Il n'y a pas de candidat pour reprendre la direction en 1947. En 1948, des spectacles sont donnés par le Théâtre du Capitole de Toulouse. De 1949 à 1956, la direction artistique est confiée à André Valette, déjà directeur du théâtre municipal. Mais les difficultés financières de la Ville de Carcassonne imposent des restrictions dans la programmation.



Programme de *Jeanne d'Arc au bûcher*, 1941
A. D. Aude, 3 J 1558



Un jeune comédien plein d'avenir

Né à Strenquels (Lot) le 23 juin 1920, Jean Deschamps est orphelin très tôt. Il doit à son enfance méridionale sa connaissance de l'occitan. Après une licence de philosophie à l'Université de Toulouse, il s'inscrit à l'école des Beaux-arts, où il obtient une médaille d'or ; il hésite à devenir peintre et opte finalement pour le théâtre. Entré au Conservatoire, il en sort brillamment en 1940 avec deux premiers prix (tragédie et comédie).



Premier prix de tragédie décerné à Jean Deschamps, 1940
Archives Jean Deschamps

Entré au Conservatoire, il en sort brillamment en 1940 avec deux premiers prix (tragédie et comédie).



Louis Nègre et Jean Deschamps
à Toulouse en 1939
Archives Jean Deschamps

Dès 1939, il fait partie de la troupe théâtrale toulousaine dirigée par Louis Nègre. Très vite, ses talents d'acteur s'imposent et sont reconnus par la critique. C'est ainsi que son jeu dans *La Fille de Roland* est particulièrement apprécié : « À signaler... un tout jeune artiste - il a vingt ans ! – M. Deschamps... Masque expressif, ardent, mobile et tourmenté, flamme, intelligence, voix émouvante et profonde, geste large et direct, sensibilité communicative et diction sans reproche, M. Deschamps a toutes les qualités requises pour faire une très brillante carrière de tragédien ».

À partir de février 1941, il participe à l'aventure du Théâtre du Forez, fondé par Alexandre Arquillière, qui le remarque lors d'un passage à Toulouse et l'engage. La troupe permanente, basée à Saint-Etienne, se veut être la première compagnie régionale et défend, hors des sphères parisiennes, l'art dramatique français. Jean Deschamps se fait remarquer par son interprétation des grands textes, qu'il s'agisse du répertoire classique donné par le Théâtre du Forez ou des récitals de poésie qu'il organise avec son ami Georges Hacquard.



Jean Deschamps dans *Nicomède*, [1943]
Archives Jean Deschamps



Programme du Théâtre du Forez, 1941/1942
Archives Jean Deschamps



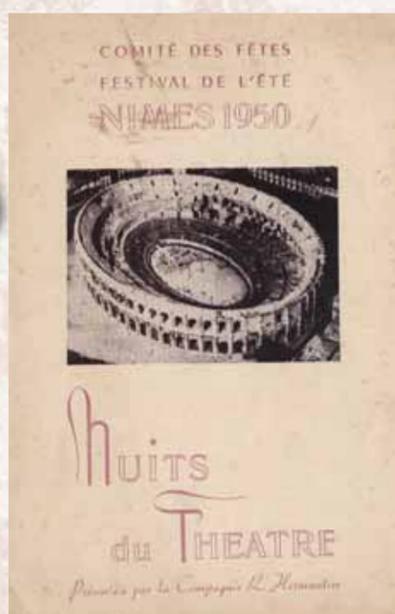
Alexandre Arquillière entouré de sa troupe
Archives Jean Deschamps



Réussites et désillusions

En 1946, Jean Deschamps part à la conquête de Paris. La Comédie-Française ne retient pas sa candidature mais il est engagé par Pierre Aldebert au Théâtre national du Palais de Chaillot (TNP). Il multiplie les expériences professionnelles, jouant tour à tour dans divers théâtres parisiens.

(Affiche programme du Théâtre national du Palais de Chaillot, 1947 Archives Jean Deschamps)



Programme des Nuits du Théâtre à Nîmes, 1950 Archives Jean Deschamps

En juin 1948, au Concours des Jeunes Compagnies, Jean Deschamps et Georges Hacquard montent une pièce inédite, *L'esclave*. Écrite par Hacquard, elle se déroule dans la Grèce antique et évoque la liberté de l'homme face à son destin. À cette occasion, Deschamps devient un metteur en scène passionné, inventif et perfectionniste.

En 1950, Jean Deschamps est engagé par la Compagnie Raymond Hermantier. Ce dernier s'est vu confier l'organisation de spectacles estivaux par la municipalité de Nîmes. Ces représentations en plein air, dans le décor grandiose de l'amphithéâtre antique, devant plus de 15 000 spectateurs, marquent profondément Jean Deschamps et l'engagent à poursuivre dans cette voie.



Représentation de Jules César à Nîmes, 1950 Archives Jean Deschamps

En 1951, il collabore aux soirées « Musique et Poésie » organisées par Georges Hacquard, délégué des Jeunesses Musicales de France pour la région



Jean Deschamps devant un public d'étudiants rassemblés au Théâtre de la Cité à Carcassonne, vers 1960 Archives Jean Deschamps

parisienne. L'année suivante, toujours avec Georges Hacquard, il fonde à Paris l'Université Internationale du Théâtre (association loi 1901) qui se propose d'étudier les réalisations des grands metteurs en scène et acteurs disparus et d'y approfondir les œuvres par des moyens d'investigation originaux.

Sonore. Il y associe Jean Deschamps qui peut ainsi faire partager sa passion pour le théâtre en enregistrant de grands textes littéraires.

En 1952, répondant au vœu du ministre de l'Éducation nationale, qui souhaite faire du disque microsillon un outil pédagogique, Georges Hacquard, avec la firme Ducretet-Thomson, crée *L'Encyclopédie*

Quelques productions de *L'Encyclopédie Sonore* Archives Jean Deschamps



Du TNP à la Comédie-Française



Jean Deschamps (dans le rôle de Don Salluste),
Christiane Minazzoli
et Gérard Philipe dans Ruy Blas, 1954
(Les costumes sont de Léon Gishia qui s'inspira de Vélasquez)
Photographie Agnès Varda

En 1951, Jean Deschamps intègre le Théâtre National Populaire (TNP), passé depuis peu sous la direction de Jean Vilar. Dès l'été 1952, il participe à l'aventure du festival d'Avignon. Dans l'équipe de Vilar, il retrouve nombre de jeunes acteurs talentueux : Philippe Noiret, Monique Chaumette, Jean-Paul Moulinot, Charles Denner, Jeanne Moreau, Georges Wilson, Daniel Ivernel, Jean-Pierre Darras, Daniel Sorano, Christiane Minazzoli et bien sûr Gérard Philipe.

À Chaillot et au Palais des Papes en Avignon, les pièces s'enchaînent à un rythme accéléré : *Le Cid* (1951), *Le Prince de Hombourg* (1952 et 1954), *Lorenzaccio* (1954), *Richard II* (1954), *Cinna*



(1954) et *Ruy Blas* (1954). Malgré les nombreuses tournées en province et à l'étranger qu'il fait avec le TNP, Jean Deschamps répond positivement à quelques sollicitations extérieures. Ainsi, en juillet 1955, il retrouve Raymond Hermantier pour jouer *Les Albigeois* de Maurice Clavel dans les arènes de Nîmes. Jean Deschamps quitte le TNP en 1956 mais cette expérience, aux côtés de Jean Vilar, le marque durablement.

Silvia Montfort, Jean Vilar et Jean Deschamps (dans le rôle de Cinna)
dans *Cinna*, Festival d'Avignon 1954
Photographie Atzinger (archives Jean Deschamps)



Engagement de Jean Deschamps
à la Comédie-Française, 1956
Archives Jean Deschamps

Sollicité par l'administrateur Pierre Descaves, Jean Deschamps entre à la Comédie-Française en 1956. Il fait des débuts remarquables en incarnant Titus dans *Bérénice*. Mais, toujours à la recherche de nouvelles expériences, il ne reste qu'un an dans la maison de Molière.



Lettre d'engagement de Jean Deschamps
pour *Les Albigeois*, 1956
A.M. Nîmes, 2R211

NIMES 1956 FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE Du 4 au 13 JUILLET Raymond HERMANTIER			
4 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	LA GRANDE PITIÉ de Maurice CLAVEL Mise en scène : Raymond HERMANTIER Mise en scène : Georges BELLEGO Scénario : M. LUTON	8 Juillet 4 11 à 17 Au TEMPLE DE DIANE	LE CAVALIER D'OR de Y. FLORISSON Mise en scène : W. HERMANTIER et J. LARAUEN Mise en scène : M. H. GASTÉ Mise en scène : M. P. BOURGEOIS Mise en scène : M. HERMANTIER - P. TARDY
5 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	LES ALBIGEOIS de Maurice CLAVEL et Jacques PANTEL Mise en scène : Raymond HERMANTIER Mise en scène : Georges BELLEGO Mise en scène : M. LUTON	9 Juillet	RELACHE
6 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	RELACHE	10 Juillet 4 11 à 17 Au TEMPLE DE DIANE	LE CAVALIER D'OR de Y. FLORISSON
7 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	FAUST de GÖTTE Mise en scène : Raymond HERMANTIER Mise en scène : Georges BELLEGO Mise en scène : M. LUTON	11 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	FAUST de GÖTTE
8 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	RELACHE	12 Juillet	RELACHE
9 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	RELACHE	13 Juillet 4 11 à 17 Aux ARÈNES	LA GRANDE HISTOIRE DU THÉÂTRE POPULAIRE Grande fête populaire ENTRÉE GRATUITE d'Enchaînement à nos jours de Jean DESCHAMPS Mise en scène : M. HERMANTIER

Programme du festival de Nîmes, 1956
A.M. Nîmes, 2R240



Pour un théâtre populaire et décentralisé

Au début du XX^e siècle, des hommes politiques, des écrivains de renom se prononcent pour une démocratisation de l'art. Romain Rolland affirme « *que les progrès de la démocratie doivent amener la création d'un théâtre national et social, largement ouvert au peuple, et où toutes les classes de la nation partagent fraternellement de puissantes émotions artistiques* ». Dans cet esprit, en 1920, la Chambre des Députés vote la création du Théâtre National Populaire, installé au Trocadéro à Paris.

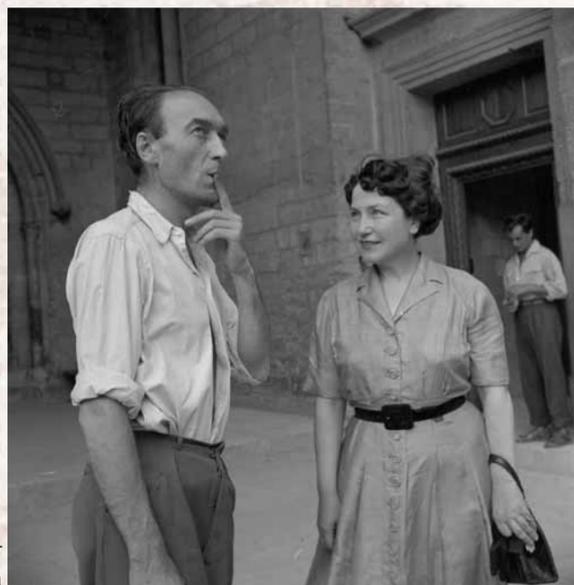
Le gouvernement du Front Populaire encourage les mouvements d'éducation populaire et veut rénover l'art dramatique en lui donnant une vraie dimension populaire. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la culture, et plus spécialement le théâtre, apparaît comme un moyen de reconstruire la nation et la République et doit aider à abolir les inégalités sociales. Le choix est fait de mener une politique de décentralisation : il faut faire appel, contre la suprématie parisienne, à la richesse et à la diversité culturelle du territoire.



Gérard Philipe et Jean Deschamps
au festival d'Avignon, 1^{er} juillet 1954
Photographie Agnès Varda

1946 et 1952 de cinq Centres dramatiques nationaux (CDN). De fait, ces centres dramatiques sont nés d'initiatives locales et ont des statuts juridiques très différents ; l'État, en leur accordant l'appellation de Centre dramatique national, s'engage financièrement à soutenir leurs projets et leur donne une notoriété indiscutable. Le 1^{er} septembre 1951 Jeanne Laurent fait nommer Jean Vilar (qui a créé en 1947 le festival d'Avignon) directeur du Théâtre National Populaire.

Jeanne Laurent est nommée en 1946 sous-directeur des Spectacles et de la Musique au sein de la Direction générale des Arts et Lettres. Elle met en œuvre la politique de décentralisation théâtrale qui se traduit par la création entre



Jeanne Laurent et Jean Vilar
Photographie Agnès Varda

Mais cette politique menée par l'État en faveur du théâtre rencontre des réelles difficultés (précarité financière, critiques virulentes). En octobre 1952, Jeanne Laurent se voit contrainte de quitter ses fonctions. Dans les années qui suivent, on ne revient pas sur la politique de décentralisation théâtrale mais l'impulsion administrative n'est plus là.



L'ère Malraux

En janvier 1959, est créé le ministère des Affaires culturelles. Après bien des atermoiements, une direction du Théâtre, de la Musique et de l'Action culturelle est instituée en décembre 1961. Dans le même temps, la Culture est intégrée au Plan, en l'occurrence le IV^e Plan (1961-1965).

Le théâtre répond aux objectifs que s'est fixé le ministère : « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent » (décret du 24 juillet 1959). Mais pour André Malraux et les directeurs chargés de mettre en œuvre sa politique, l'action culturelle ne saurait se limiter à l'expression théâtrale : la polyvalence doit être privilégiée et le ministère place au centre de sa politique les maisons de la Culture. Le système des Centres dramatiques nationaux garde toute sa pertinence et, pour la première fois depuis 1952, un nouveau Centre dramatique national voit le jour, le Centre dramatique du Nord installé en 1960 à Tourcoing. Le ministère crée également un nouveau label, celui de « troupe permanente ». C'est ainsi qu'en 1959, la troupe de Roger Planchon à Villeurbanne est la première à recevoir ce titre. En 1960, six troupes réparties sur tout le territoire français sont reconnues comme telles.



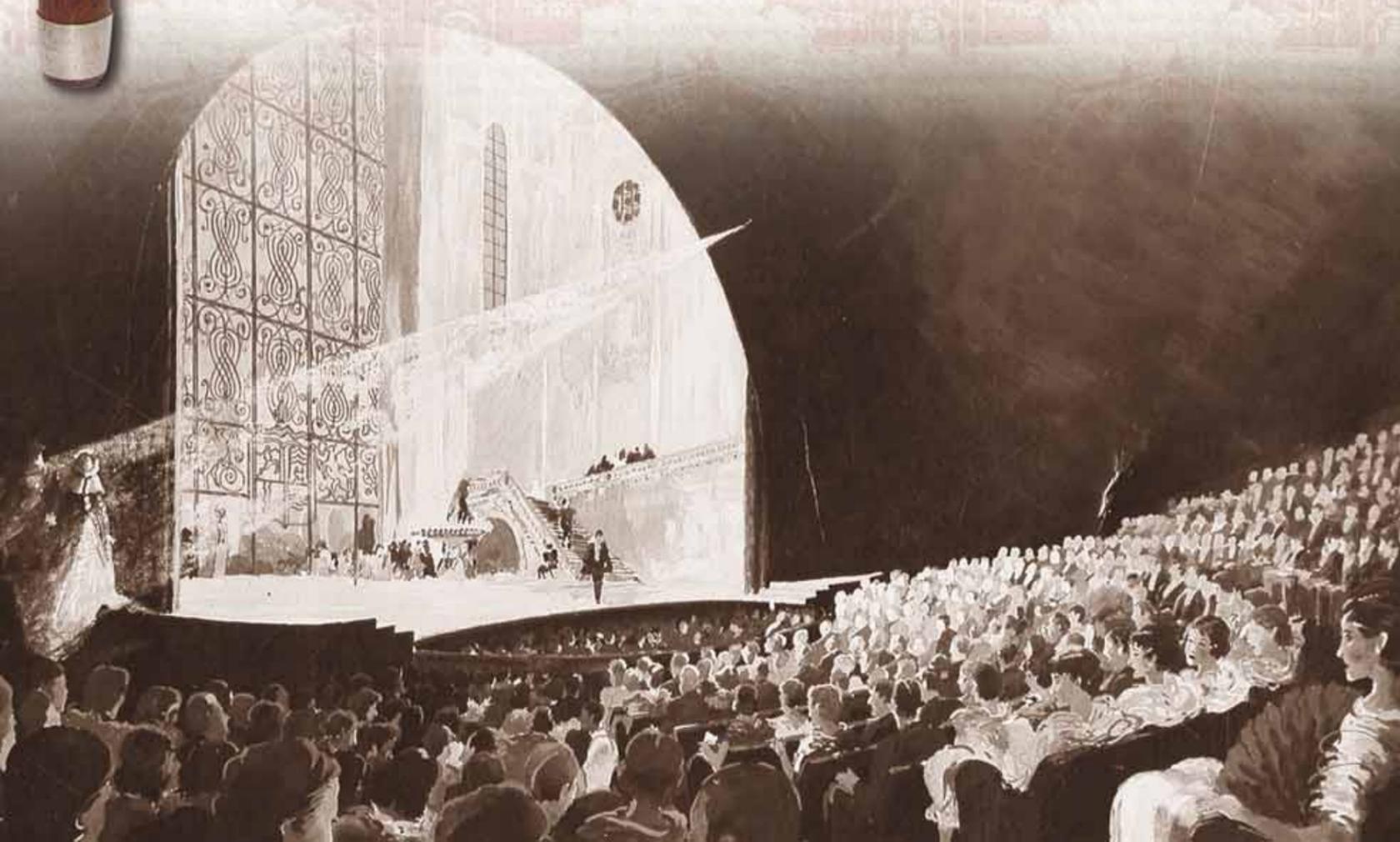
André Malraux
Ministère de la Culture et de la Communication,
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

Au terme du IV^e Plan, le nombre des Centres dramatiques nationaux et troupes permanentes s'est incontestablement accru ; on en compte 17. Le V^e Plan (1966-1970) s'inscrit



dans la continuité du précédent, favorisant les équipements culturels et notamment les maisons de la Culture. À compter de 1966, les financements de l'État en direction des Centres dramatiques nationaux se font plus importants ; de nouveaux Centres dramatiques nationaux sont créés : le Théâtre du Midi, constitué autour de Jean Deschamps, devient Centre dramatique national à compter de 1969. Les directions régionales des affaires culturelles, mises en place à partir de 1963, sont des interlocuteurs supplémentaires dans la décentralisation culturelle, chargés d'appliquer les programmes d'action du ministère en fonction des réalités locales.

Programme du Théâtre du Midi, saison 1969-1970
A. D. Aude, 3 | 1444



Naissance d'un festival



De gauche à droite : Jules Fil, Jean Deschamps et Georges Guille
A. D. Aude, 93 Dv 9/47

Jules Fil, maire de Carcassonne, et Georges Guille, président du Conseil général de l'Aude, et leur propose de créer un festival d'art dramatique. Jean Deschamps s'engage totalement dans ce projet : il est à titre personnel comptable du budget de cette manifestation et responsable de toute l'organisation ; le Département et la Ville apportent un soutien financier et logistique.

Jules Fil et Georges Guille voient là l'occasion de développer les pratiques culturelles de la population audoise et d'accroître en outre le rayonnement de la Cité de Carcassonne avec toutes les retombées touristiques et économiques que cela peut impliquer.

Un contrat public lie Jean Deschamps à la Ville de Carcassonne : c'est une concession passée au départ pour trois ans, pour les festivals de 1957 à 1959. La commune concède à

Jean Deschamps l'autorisation d'organiser et d'exploiter annuellement à la Cité de Carcassonne un festival d'art dramatique qui se tiendra chaque année entre le 7 et le 21 juillet.



Affiche programme du festival 1958, avec un dessin de Claude Brizay
A. D. Aude, 125 I 20



Outre des moyens matériels (secrétariat, local, aménagement du lieu scénique), la commune accorde une subvention de 3 000 000 d'anciens francs par an ; en cas de pertes financières, une subvention supplémentaire de 1 000 000 d'anciens francs peut être accordée. La première année est déficitaire (en raison notamment d'une météorologie défavorable) mais les deux collectivités décident de poursuivre l'expérience, en augmentant le montant de leur contribution « *compte tenu de la haute qualité artistique reconnue unanimement aux spectacles donnés* ».

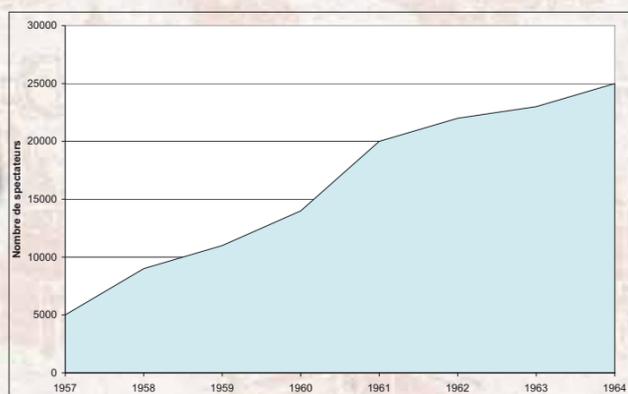


Le succès

En 1959, la Ville reconduit la concession pour cinq ans, de 1960 à 1964. Il est vrai que le succès du festival de Carcassonne a été presque immédiat. Il est devenu, après celui d'Avignon, le second festival de théâtre de France. De 1957 à 1964, le nombre de spectateurs augmente de façon régulière. Pendant ces 8 années, 30 spectacles, 63 représentations ont été vus par 120 000 spectateurs payants. De 5 000 en 1957, on atteint 25 000 en 1964. En 1960,



Tournage d'*Hamlet* par la télévision française, 1960
Archives Jean Deschamps



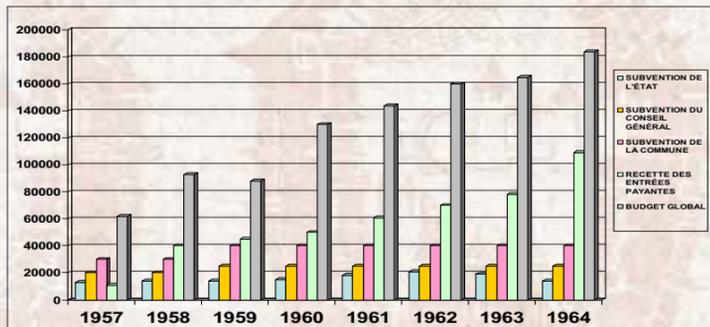
Le festival de Carcassonne :
évolution du nombre de spectateurs de 1957 à 1964
d'après A. D. Aude, 1337 W 44

la retransmission en direct d'*Hamlet* à la télévision donne à la manifestation une consécration nationale. Les recettes générées par les entrées payantes suivent la même courbe d'augmentation et, pendant cette période, évoluent de 11 000 F à 109 000 F.



Jean Deschamps et Jacques Charpentier
qui créa des musiques originales pour le festival
Archives Jean Deschamps

Les financements publics (subventions de la Ville de Carcassonne et du Conseil général de l'Aude) sont aussi en augmentation. L'État participe indirectement au financement du festival puisqu'il attribue une subvention à la Compagnie Jean Deschamps. De 1957 à 1962, cette participation augmente de 30 000 F à 115 000 F.



Le festival de Carcassonne : évolution du budget de 1957 à 1964
d'après A. D. Aude, 1337 W 44

Dix-huit pièces classiques ou modernes ont été réellement créées ou jouées pour la première fois dans une mise en scène nouvelle, avec costumes, décors et musiques originaux. Le Théâtre d'Été-Compagnie Jean Deschamps est la seule compagnie théâtrale française qui crée chaque été 3 ou 4 pièces pour le plein air. Ces 4 créations annuelles représentent 1 mois de régies préparatoires, 3 mois de répétitions à Paris, 2 mois et demi de représentations dans le Midi. Pour arriver à l'équilibre budgétaire, dès 1960, Jean Deschamps élargit son périmètre d'intervention et assure les festivals d'Arles et de Sète. Sa compagnie intervient également à Sisteron, Fréjus et Marseille, qui ne sont que de simples lieux de représentations.



Le Centre dramatique national



Les interventions convergentes de Jacques Péliissier, préfet de la région Languedoc-Roussillon et ancien préfet de l'Aude, et de Jean Alary, directeur du théâtre municipal de Carcassonne et administrateur du festival, dans le cadre du comité régional des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon chargé de préparer le Ve Plan, aboutissent en 1967 à la création d'un Centre dramatique national. La condition émise par le ministère des Affaires culturelles est une égale participation au financement : 50 % des dépenses sont prises en charge par l'État, l'autre moitié doit l'être par les instances départementales et communales. Le Centre a pour mission de faire vivre à la fois les festivals d'été et une saison théâtrale d'hiver dans les principales villes de la région (Carcassonne, Narbonne, Perpignan, Béziers, Sète, Montpellier, Alès).

Jacques Péliissier, préfet de l'Aude, devient préfet de région, 1964
L'Indépendant, 22 mars 1964

Pour fonctionner à partir de l'été 1969, le Centre Dramatique National Languedoc-Roussillon s'appuie sur deux structures : le Théâtre du Midi qui est l'organe d'animation du Centre ; une association Théâtre du Midi-Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon, dont le directeur général est Jean Deschamps. Suivant le contrat conclu avec l'État, le Centre Dramatique National Languedoc-Roussillon reçoit une subvention de 1 000 000 F, à charge de produire annuellement 9 spectacles dramatiques nouveaux faisant l'objet d'un minimum de 225 représentations dans la région. Un avenant signé en 1973 fait état d'une augmentation du nombre de représentations qui doit atteindre 250 par an et du montant de la subvention portée à 1 100 000 F. En 1974, Michel Guy devient ministre de la Culture. Il installe une nouvelle génération à la tête des Centres dramatiques. C'est ainsi



Programme du Festival de la Cité, Théâtre du Midi
Centre Dramatique National Languedoc-Roussillon
A. D. Aude 1276 W 117



que Jacques Echantillon est nommé à partir du 1^{er} juillet 1975 directeur du Théâtre du Midi. Quant à Jean Deschamps, il est nommé inspecteur des festivals de France et participe aux travaux du Comité des festivals, nouvellement créé, qui est appelé à connaître les questions relatives à la création, à l'organisation et au fonctionnement des festivals de France.

Jacques Echantillon pressenti pour succéder à Jean Deschamps à la direction du Théâtre du Midi, 1975
L'Indépendant, 15 février 1975



Un nouveau lieu scénique

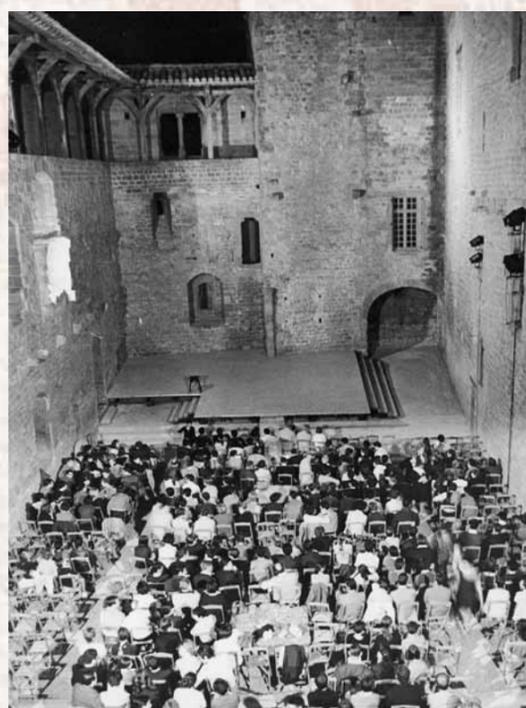
Dès le premier festival en 1957, les autorités prennent conscience de la nécessité de rénover le théâtre de la Cité pour en améliorer le dispositif scénique et l'acoustique. La situation provisoire qui dure depuis le remaniement réalisé par Léon Vassas en 1909 n'est plus tenable. L'urgence est d'autant plus grande qu'en 1930, « douze fermes métalliques avec supports de gradins et articulations à la base » ont été installées et qu'en dépit des demandes réitérées de l'administration des Monuments historiques, ces éléments ne sont jamais démontés, défigurant la façade sud de l'église Saint-Nazaire.



supports de gradins et articulations à la base » ont été installées et qu'en dépit des demandes réitérées de l'administration des Monuments historiques, ces éléments ne sont jamais démontés, défigurant la façade sud de l'église Saint-Nazaire.

La façade sud de l'église Saint-Nazaire : les armatures métalliques (avant la rénovation)
Archives communales de Carcassonne

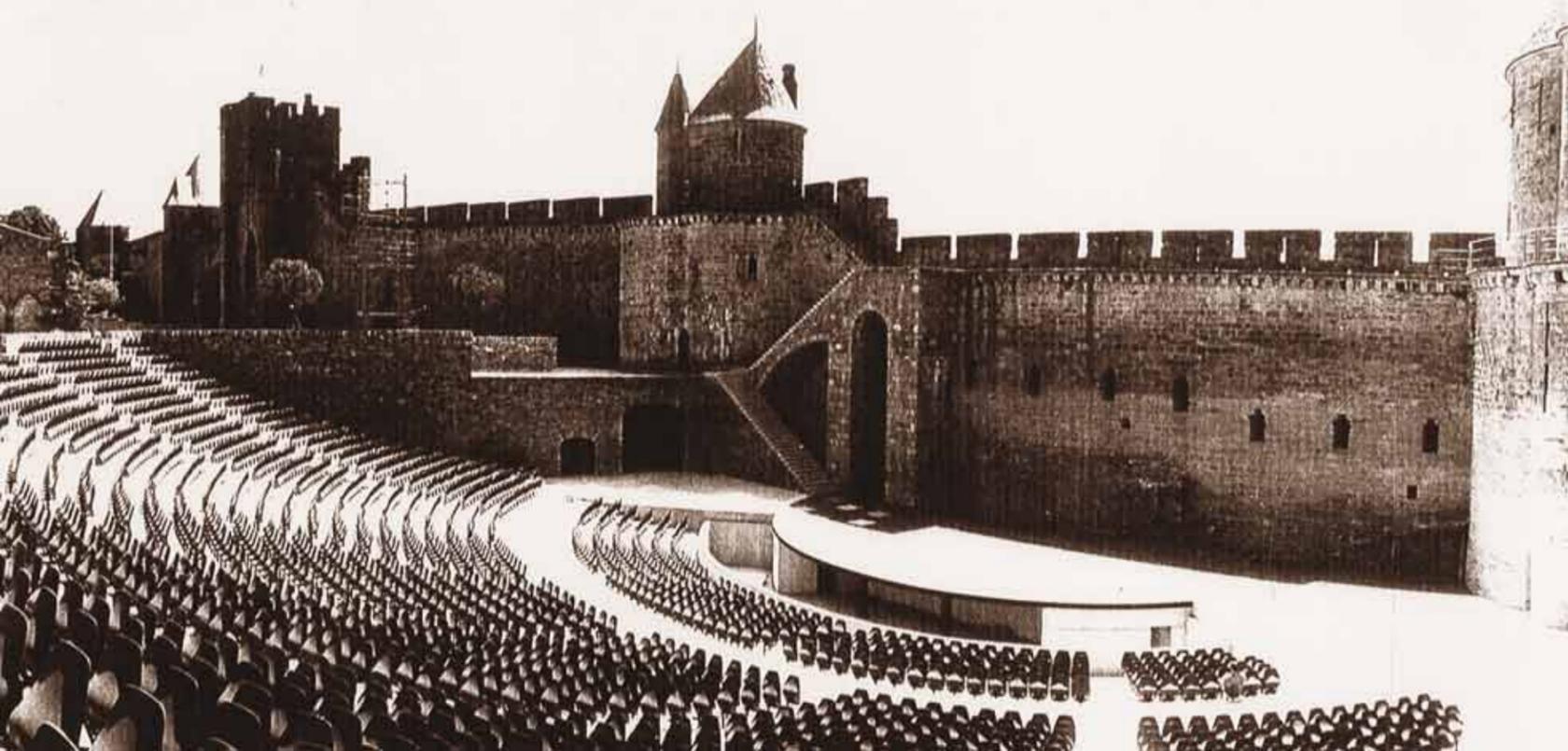
Après l'échec en 1969 d'un premier projet de rénovation (proposé en 1963 par l'architecte Berthier et le scénographe Perset), l'idée d'une rénovation refait surface en 1971. La réalisation en est confiée à Michel Hermite, architecte en chef des Monuments historiques. Les travaux débutent à l'automne 1971 et, après des fouilles de sauvetage qui mettent à jour les niveaux préromains et des éléments médiévaux, le théâtre est officiellement inauguré le 8 juillet 1973. Pour protéger le public et les acteurs du vent souvent violent, la scène est rabaissée de huit mètres environ, la structure se déplace vers la droite et se cale entre la tour du Moulin du Midi et la tour Mipadre. L'église Saint-Nazaire se trouve de nouveau dégagée. Les loges des artistes se rapprochent de la scène et, situées sous une terrasse, sont à l'abri des intempéries.



La Cour du Midi, nouveau lieu scénique aménagé en 1968 et pouvant accueillir 450 personnes.
Archives Jean Deschamps

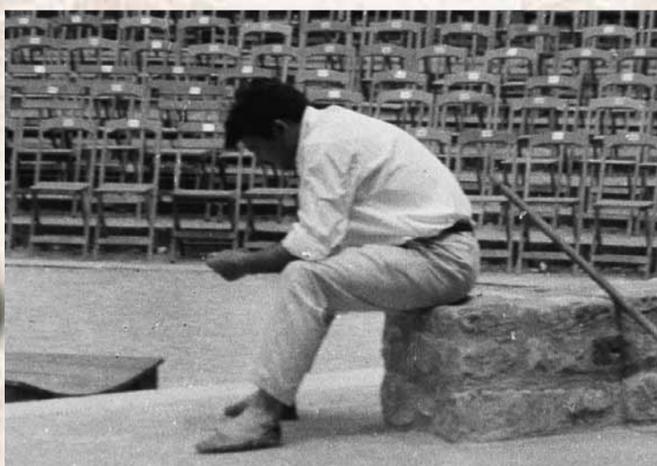


La maquette du nouveau théâtre : au premier plan, le théâtre creusé dans le sol et le raccordement de la scène à la tour du Moulin du Midi
Archives communales de Carcassonne



Une certaine conception du théâtre

La passion du théâtre habite Jean Deschamps. Il est tout à la fois acteur, metteur en scène, directeur de troupe, organisateur de festivals, enseignant, créateur de lieux scéniques. Il manifeste tout au long de sa carrière un engagement militant pour donner des spectacles de qualité, à l'intention du plus grand nombre.



Jean Deschamps préparant le premier festival de la Cité, 1957
Archives Jean Deschamps

pouvoir se faire entendre du premier comme du dernier rang et rendre sensibles, à tous, les sentiments qu'il cherche à exprimer.

Le cadre médiéval du théâtre de la Cité se prête à des évocations épiques ou romantiques mais il ne faut pas que ce décor soit une entrave pour le directeur du festival, lui impose un répertoire ou une mise en scène. Les remparts en fond de scène présentent de réels avantages : les escaliers, les plates-formes et chemins de ronde permettent une réalisation à plusieurs niveaux. Mais il faut aussi que l'homme de théâtre puisse disposer des techniques les plus modernes lorsqu'il monte une œuvre dramatique, que celle-ci appartienne à un répertoire ancien ou contemporain. Le décor n'est



Décor pour *La Tempête* de Shakespeare, 1958
Archives Jean Deschamps

plus conçu comme on pouvait le faire dans la première moitié du XX^e siècle. Ce n'est plus le simple cadre d'une action, une « toile peinte » devant laquelle les acteurs jouent leur rôle. C'est un environnement au sens large, comprenant tout autant l'éclairage qui découpe l'espace que le mobilier ou les panneaux peints. Comme Jean Vilar le fait en Avignon, Jean Deschamps ne surcharge jamais la scène : le décor des remparts est déjà très présent et il suffit de quelques éléments (un bateau pour *La Tempête*, la roulotte de *Mère Courage* ou celle du *Capitaine Fracasse*) pour donner un cadre à l'action. Ces éléments du décor, Jean Deschamps les conçoit avec soin et fait souvent appel à des artistes pour leur réalisation : c'est ainsi qu'il commande une tapisserie à Jean Lurçat et une autre à Claude Brizay pour la représentation de *La Chanson de Roland* en 1957.

Jean Deschamps consacre une large partie de sa carrière à l'organisation de festivals et au théâtre de plein air. La mise en scène, la direction des acteurs, l'interprétation des comédiens ne sauraient être les mêmes que celles qui sont mises en œuvre dans un théâtre fermé. Il faut en effet que la monumentalité du décor naturel ou du site historique qui accueille les représentations n'écrase pas l'acteur ; dans un lieu qui peut accueillir plusieurs milliers de spectateurs et qui est parfois la proie du vent, le comédien doit



Mirèio d'après Mistral, mis en scène par Jean Deschamps à Saint-Rémy-de-Provence, 1960
Archives Jean Deschamps



Un répertoire éclectique s'adressant à tous

Si l'on considère le répertoire des œuvres jouées entre 1957 et 1974, on constate que Jean Deschamps refuse de se laisser enfermer dans un genre. Sur 70 œuvres théâtrales présentées, près de la moitié (28) sont des œuvres contemporaines, créées au XX^e siècle ; mais les auteurs classiques (des Grecs au XIX^e siècle) ne sont pas pour autant négligés. Le répertoire ne se limite d'ailleurs pas aux seuls auteurs de langue française mais explore un champ plus large, en Europe, sans oublier la langue occitane (6 spectacles). L'objectif du théâtre populaire est de briser les barrières sociales et de donner à tous l'accès aux grandes œuvres littéraires, qu'elles soient des siècles passés ou appartiennent au monde actuel. Ainsi que l'écrit Jean Deschamps, le théâtre est le « lieu privilégié où se joue en public le drame de la personne humaine » et le public, qu'il soit d'un milieu modeste ou privilégié, ne peut qu'être touché par l'expression de l'universel.



Jean-Claude Drouot dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, 1970
Photographie André Faye (A. D. Aude, 67 Dv)



Hopop, ballet contemporain, juillet 1970
Photographie Monique Maneval (archives Jean Deschamps)

Musique et danse ne sont pas pour autant négligées. Ces arts, peu représentés dans les débuts du festival, prennent de plus en plus d'importance dans la programmation (au total 49 spectacles).

classiques (des Grecs au XIX^e siècle) ne sont pas pour autant négligés. Le répertoire ne se limite d'ailleurs pas aux seuls auteurs de langue française mais explore un champ plus large, en Europe, sans oublier la langue occitane (6 spectacles). L'objectif du théâtre populaire est de briser les barrières sociales et de donner à tous l'accès aux grandes œuvres littéraires, qu'elles soient des siècles passés ou appartiennent au monde actuel. Ainsi que l'écrit Jean Deschamps, le théâtre est le « lieu privilégié où se joue en public le drame de la personne humaine » et le public, qu'il soit d'un milieu modeste ou privilégié, ne peut qu'être touché par l'expression de l'universel.

Époque	Pays	Auteur	Nombre d'œuvres jouées	
Antiquité	Grèce	Aristophane Sophocle	1 1	
Moyen Âge	France	Chansons épiques	2	
XVI ^e siècle	Grande-Bretagne	Shakespeare	7	
	Italie	Ruzzante	2	
XVII ^e siècle	Espagne	Cervantès	2	
		Tirso de Molina	1	
	France	Corneille	1	
		Molière Racine	6 2	
XVIII ^e siècle	France	Beaumarchais Diderot	2 1	
	Italie	Goldoni	1	
XIX ^e siècle	France	A. Daudet	1	
		A. Dumas	1	
		P. Féval	1	
		Th. Gautier	2	
		V. Hugo	4	
		E. Labiche	1	
		A. de Musset	2	
		E. Rostand (1868-1918)	1	
XX ^e siècle	Allemagne Autriche (et Tchéquie) France	B. Brecht (1898-1956)	2	
		Pavel Kohout (1928)	1	
		J. Anouilh (1910-1987)	1	
		A. Camus (1913-1960)	1	
		P. Claudel (1868-1955)	2	
		J. Cocteau (1889-1963)	1	
		J. Giraudoux (1882-1944)	1	
		E. Ionesco (1909-1994)	3	
		H. de Montherlant (1895-1972)	1	
		O. V. de Lubicz-Milosz -1877-1939)	1	
		E. Roblès (1914-1995)	1	
		Romain Rolland (1866-1944)	1	
		J.-P. Sartre (1905-1980)	1	
	Vercors (1902-1991)	1		
	France (occitan)	Cabaret occitan, chanson occitane Max Rouquette (1908-2005)	5 1	
	Espagne	F. Garcia Lorca (1898-1936)	2	
	Grande-Bretagne	T. S. Eliot (1888-1965)	1	
	Italie	Dario Fo (1926)	1	
			Concerts, opéra, danse	49



Un Moyen Âge revisité

La Chanson de Roland (1957)

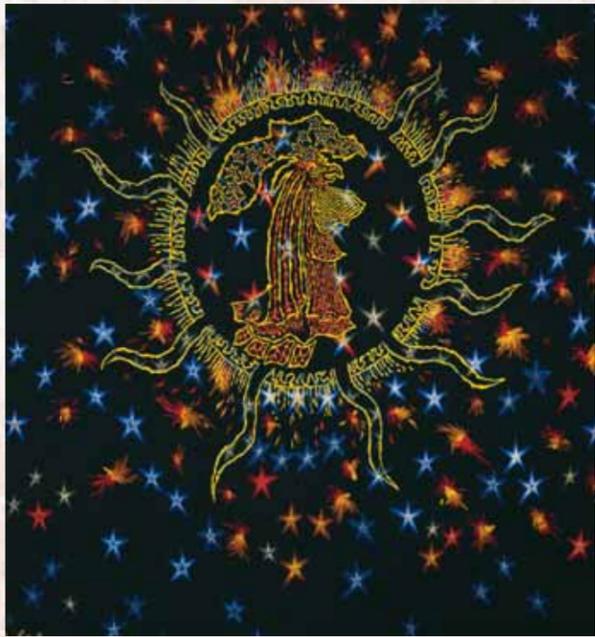
C'est une chanson de geste qui inaugure le festival de la Cité. En 1908, c'était déjà ce même thème médiéval qui était abordé pour la première représentation donnée dans la Cité. Mais ce n'est plus l'œuvre, quelque peu vieillie, d'Henri de Bornier que Jean Deschamps met en scène ; il revient au texte originel, à l'épopée médiévale, se référant aux manuscrits encore



La première lecture du manuscrit par les acteurs
Archives Jean Deschamps

conservés et faisant confiance à Georges Hacquard pour l'adaptation. Soucieux de rester fidèles dans l'esprit à l'œuvre médiévale tout en la rendant accessible, Deschamps et Hacquard conservent le rythme du décasyllabe avec césure après le quatrième pied et respectent le principe de l'assonance. Par ailleurs, ils choisissent de « prolonger les évocations de chaque laisse par une page musicale, développant un thème qui court tout au long de l'ouvrage et dont le caractère est adapté au sentiment exprimé par le texte ». C'est à Pierre Maillard-Verger (1910-1968), compositeur et pianiste (Grand Prix de Rome), élève de Paul Dukas, qu'est confiée cette partie.

Le dispositif scénique retenu fait référence au Moyen Âge : on a choisi de créer trois lieux scéniques, trois « mansions », où se déroule tour à tour une scène (comme cela avait cours dans les mystères médiévaux). Mais ce parti-pris n'empêche pas de



La tapisserie de Jean Lurçat « La mort de Roland »
Photographie Musée des Beaux-arts d'Angers
Institut de France

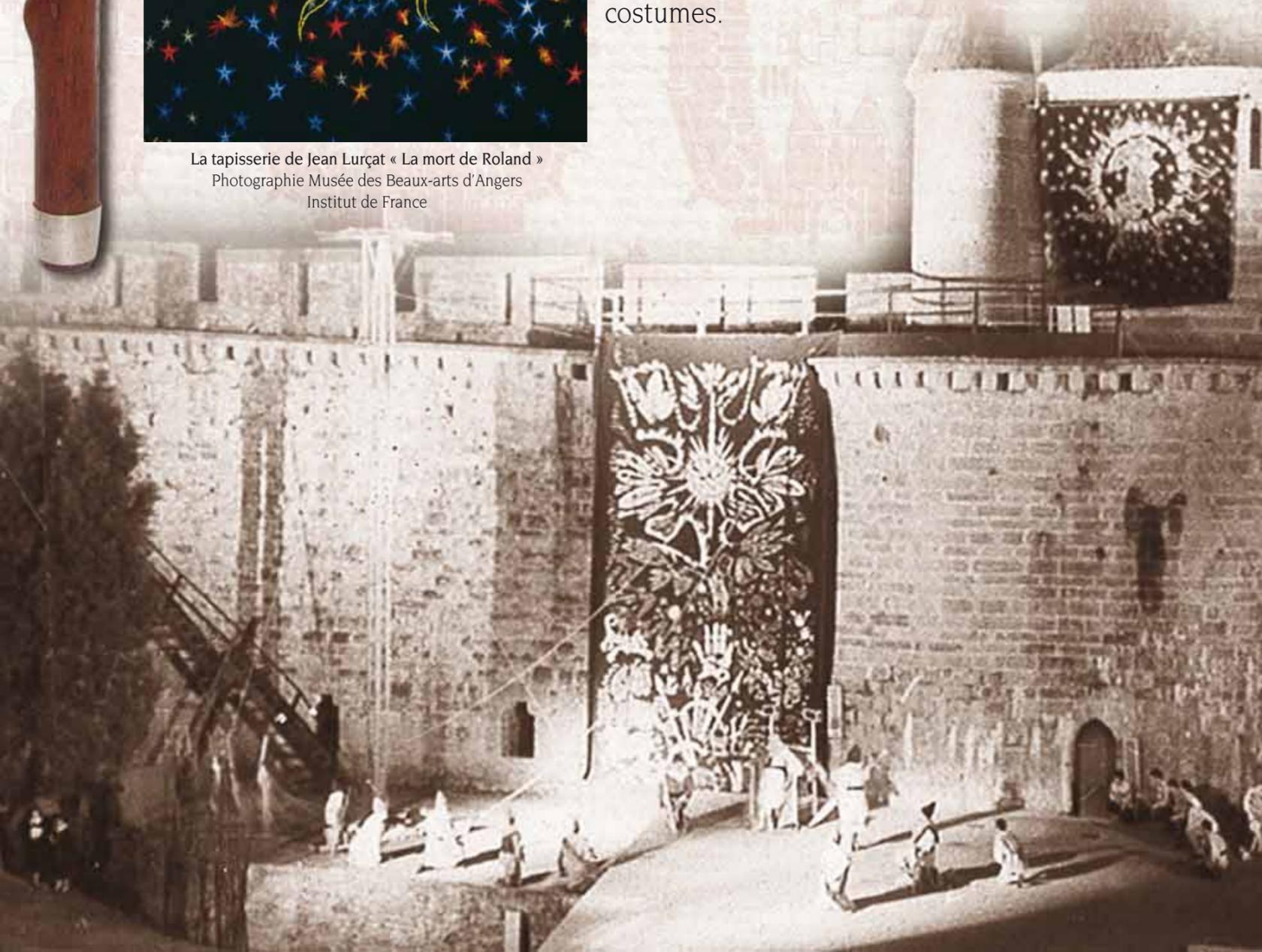


Représentation de *La Chanson de Roland*, 1957
Archives Jean Deschamps

faire une large place à la création contemporaine : une tapisserie de 4 m sur 4 m, « La mort de Roland », a été commandée à Jean Lurçat et exécutée à Aubusson. Claude Brizay a réalisé un décor sur tapisserie (45 m², 10 m de haut), à la manière d'un vitrail ancien (feutrines de couleurs multiples rapportées sur une toile noire), peuplé d'animaux sauvages et évoquant le moment où Roland rend l'âme, dans les rochers de Roncevaux. Jean-Louis Mercier a été chargé des costumes.



Hubert Deschamps et Jean Deschamps
enregistrant *La Chanson de Roland*
Archives Jean Deschamps



Le répertoire classique

Dom Juan (1960)



Jean Deschamps jouant *Dom Juan*, 1960
Photographie André Faye (A. D. Aude, 67 Dv)

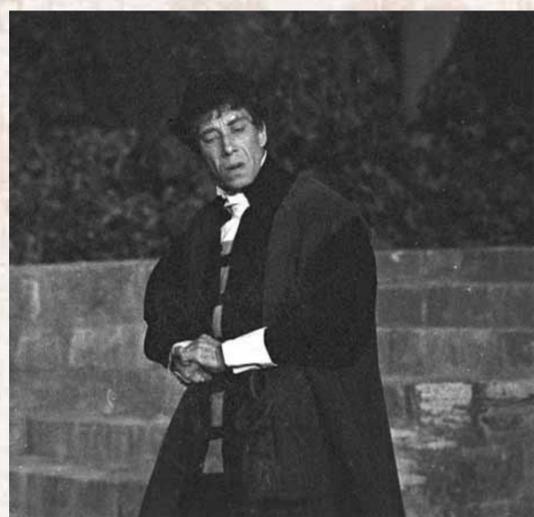
Le Festival de Carcassonne fait une large place au répertoire classique. Des auteurs français du XVII^e siècle, Molière fut le plus joué : pas moins de 6 pièces différentes montées par Jean Deschamps. En 1960, c'est *Dom Juan ou le Festin de Pierre*, avec dans le rôle titre Jean Deschamps, Daniel Sorano dans le rôle de Sganarelle et Maria Mauban dans celui d'Elvire. La pièce a été jouée en avant-première à Oran, où la troupe était en tournée et

où elle a rencontré le succès. Les décors sont d'une grande sobriété ; ils ont été mis en place par les ateliers municipaux. Quant aux costumes, ils ont été diversement appréciés : « Peut-être les couleurs de ses robes, surtout dans le deuxième tableau, n'étaient-elles pas assez éclatantes pour 'passer la rampe'. Mais la grâce de Maria Mauban a fini par triompher de ce détail qui tout d'abord nous a un peu gênés ».

Un des costumes de Sganarelle avec échantillons des tissus
Archives Jean Deschamps



Un des costumes d'Elvire avec échantillons des tissus
Archives Jean Deschamps

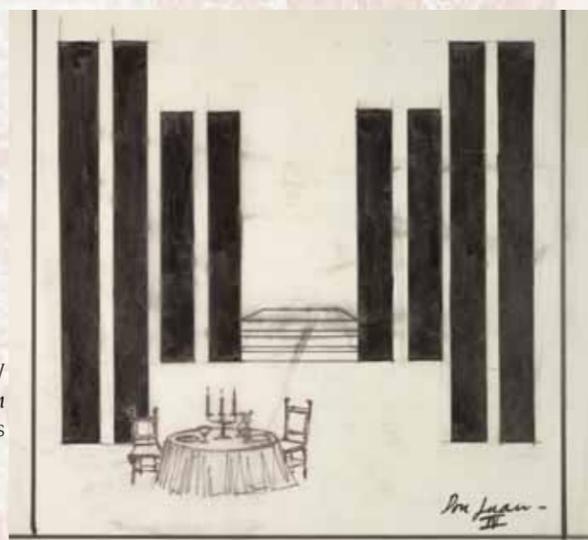


Daniel Sorano jouant Sganarelle, 1960
Photographie André Faye (A. D. Aude, 67 Dv)



La statue du Commandeur (indications pour le costume)
Archives Jean Deschamps

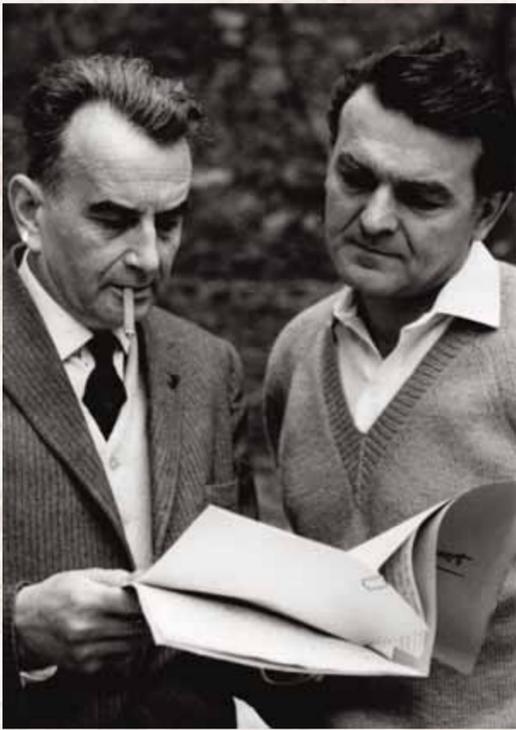
Le décor de l'acte IV de *Dom Juan*
Archives Jean Deschamps



Une première mondiale Zoo (1963)

Vercors (de son vrai nom Jean Bruller), l'auteur du *Silence de la mer*, tire de son roman *Les animaux dénaturés*, publié en 1952, une pièce de théâtre *Zoo*, qui est créée le 6 juillet 1963 au Festival de Carcassonne. C'est une œuvre humaniste, un conte philosophique qui dénonce le racisme. C'est l'histoire d'un procès : un jeune journaliste Templemore a tué l'enfant qu'il a eu d'une anthropothèque, appartenant à une tribu récemment découverte en Nouvelle-Guinée, les Tropis. Est-ce un crime ? Templemore a-t-il tué un homme, ou seulement un animal ? Doit-il être puni ? Se succèdent à la barre savants, juristes, médecins, anthropologues pour tenter de donner une définition légale de l'homme...

L'auteur est présent à Carcassonne, à la première mondiale de la pièce. À la fin du spectacle, Jean Deschamps le présente au public qui l'acclame. L'œuvre plaît et la critique nationale s'en fait l'écho. « *C'est la pièce la plus burlesque et la plus sérieuse, la plus joviale et la plus grave que j'ai vue depuis longtemps... La mise en scène de Jean Deschamps inscrit avec une étonnante facilité dans les vieilles pierres de la Cité l'austère tribunal et l'étouffante forêt vierge. Et font merveille les comédiens (ils sont plus d'une vingtaine) qu'a réunis Jean Deschamps* ».

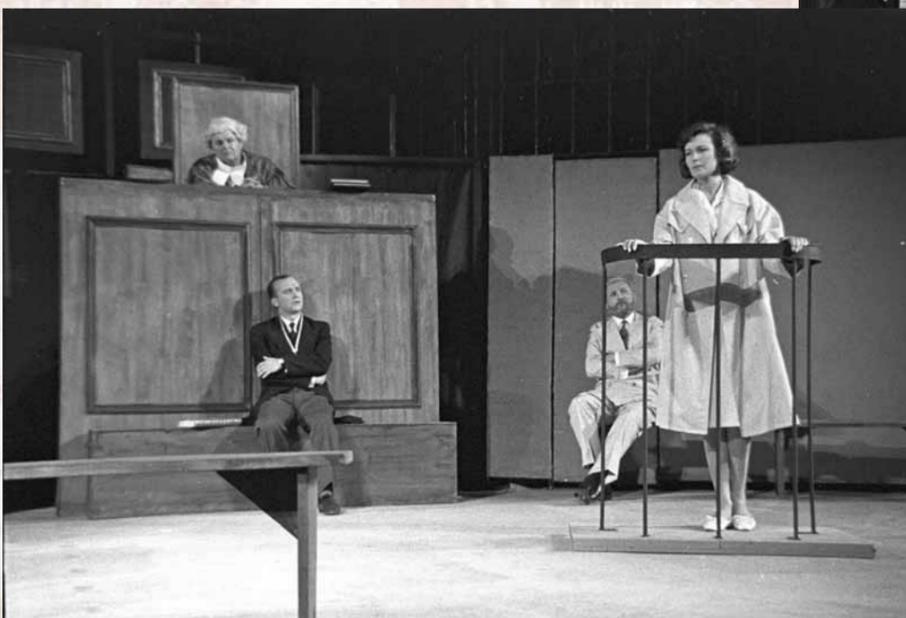


Vercors et Jean Deschamps
Photographie Michel Roquebert

La pièce est reprise en 1965 et Michel Roquebert considère que la version présentée cette année-là est encore meilleure. Le succès de *Zoo* dépasse les frontières : la pièce est traduite en plusieurs langues et fait son entrée dans le répertoire international.



Représentation de Zoo
Photographie André Faye (A. D. Aude, 67 Dv)



Diversifier le répertoire

Le Capitaine Fracasse (1964)

Le théâtre ne se réduit pas à Shakespeare ou Molière, il peut prendre des formes moins classiques. Diversifier le répertoire, communiquer au public son amour pour la littérature, tels sont les objectifs de Jean Deschamps lorsqu'en 1964, il adapte et met en scène le roman de Théophile Gautier. Il en présente une version différente en 1972, dans une mise en scène de Marcel Maréchal. Programmée en même temps que des œuvres plus sombres et plus difficiles (*Le Cid* de Corneille, *Les Mouches* de Sartre et *L'Alouette* d'Anouilh), cette œuvre picaresque, « cette comédie d'aventure » est traitée tout à la fois à la manière d'un film de cape et d'épée et de la commedia dell'arte, avec des combats à l'épée, des « numéros truculents ». Le public est venu nombreux ; il est reparti enthousiaste. Les acteurs ne sont pas étrangers au succès, notamment Michel Le Royer que la télévision a déjà rendu très populaire.



La maquette pour le chariot des baladins
Archives Jean Deschamps
Photographie Archives départementales
de l'Aude

Michel Le Royer dans le rôle
du baron de Sigognac
Photographie André Faye
(A. D. Aude, 67 Dv)



Michel Le Royer
et Michèle Simonnet
Photographie André Faye
(A. D. Aude, 67 Dv)

Mère Courage (1966)

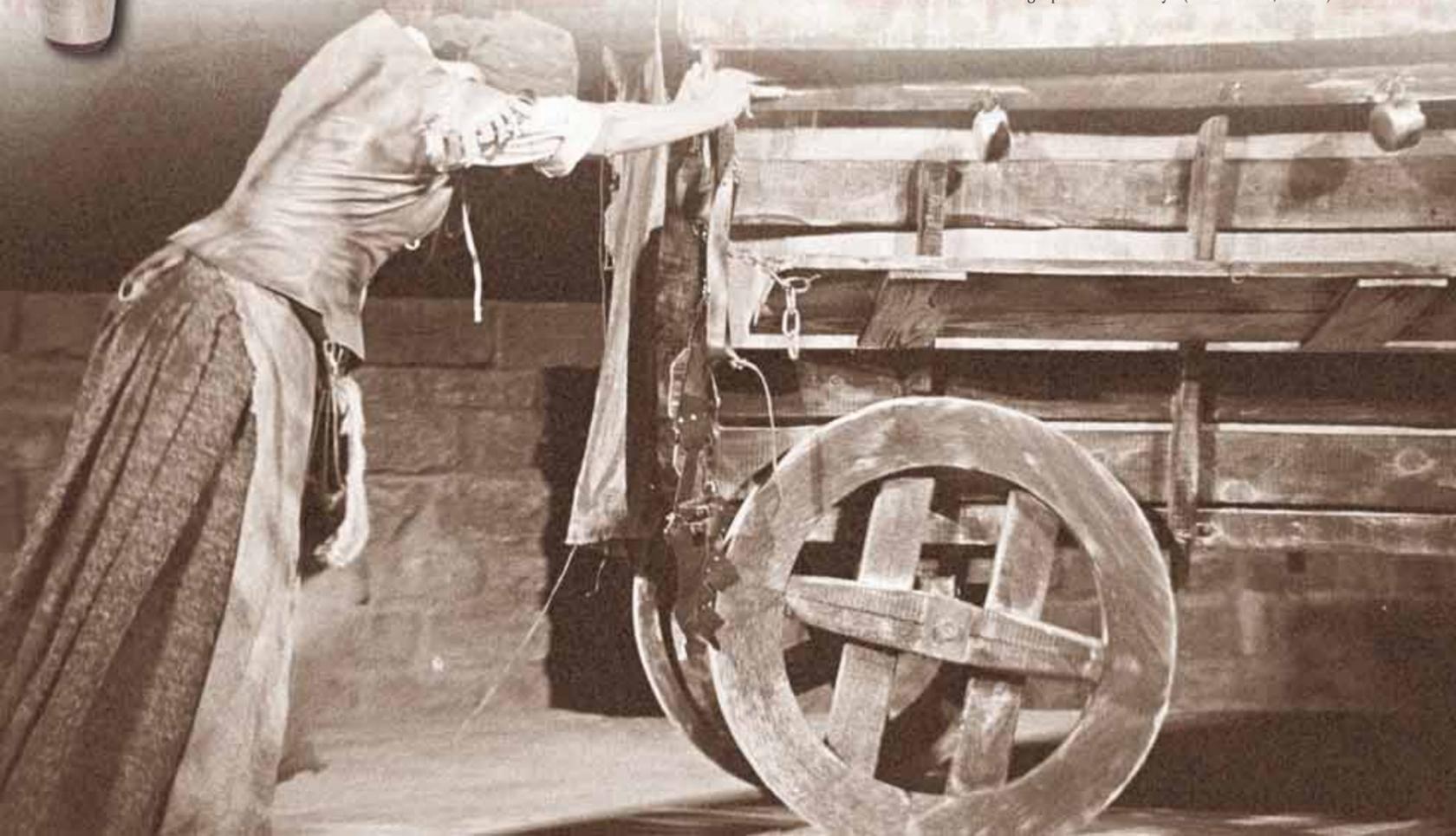
Si les œuvres littéraires françaises sont les plus nombreuses à être jouées, elles ne sont pas les seules. Les auteurs étrangers sont également bien représentés au Festival de Carcassonne. Seule difficulté : disposer d'une traduction de qualité qui ne trahit pas l'auteur. Bertolt Brecht, auteur dramatique et metteur en scène allemand, proposant depuis les années 1920-1930 un théâtre engagé et ancré dans le réel, est joué en deux occasions à Carcassonne : *Mère Courage* en 1966 et *Homme pour Homme* en 1968. Alors que ses œuvres sont parfois contestées et mal comprises du public à qui il arrive de les juger longues et répétitives, la mise en scène que Jacques Mauclair donne de *Mère Courage* enthousiasme les 4 000 spectateurs qui ovationnent longuement la troupe. Les douze tableaux de la pièce, séparés par des noirs scéniques, sont agrémentés de chansons. La misérable roulotte de la cantinière Courage constitue l'essentiel du décor. Les costumes sont de Camille Osorovitz.



Hélène Duc dans *Mère Courage*, 1966
Photographie André Faye (A. D. Aude, 67 Dv)



Hélène Duc et Jacques Dannoville
Photographie André Faye (A. D. Aude, 67 Dv)



Cinéma et télévision

En dehors des mois d'été, entièrement mobilisés par les festivals, Jean Deschamps poursuit sa carrière d'acteur et de metteur en scène dans les théâtres parisiens et provinciaux. En 1961, il joue *L'Homme de Dieu* de Gabriel Marcel au Théâtre Récamier. En 1963-1964, il interprète avec Elvire Popesco au Théâtre de La Madeleine une pièce d'André Roussin, *La Voyante*. En 1967, il fait partie de la distribution de *Richard III* monté à Villeurbanne et en 1973 met en scène le *Fidelio* de Beethoven à Perpignan et à Béziers. Il revient à Carcassonne au printemps 1974 et dirige Edwige Feuillère au théâtre municipal dans *La Folle de Chaillot* de Giraudoux. Enfin, l'année 1977 le voit interpréter le rôle de l'abbé Pradeau de la Halle dans la pièce de Montherlant : *La ville dont le prince est un enfant*, au Théâtre des Mathurins.

Mais les années 1960-1970 marquent aussi son entrée sur le grand et le petit écran. En 1959, il a un petit rôle dans un film de Jacques Bourdon : *Les lionceaux*, avec Jean Sorel et Anna Gaylor. Puis, en 1960, il donne la réplique à Jeanne Moreau et à Jean-Paul Belmondo dans *Moderato Cantabile* de Peter Brook, adapté du roman de Marguerite Duras. L'année suivante, il débute à la télévision aux côtés de Maria Mauban dans une comédie intitulée *Tous les deux*. Toutefois, c'est incontestablement sa participation, à partir de 1971, au tournage de la dramatique *Les Rois maudits*, adaptation par Claude Barma de l'œuvre de l'académicien Maurice Druon, qui scelle sa carrière télévisuelle. Il y interprète le rôle de Charles de Valois (« fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois et jamais roi ») et partage alors la vedette avec Georges

Marchal et Jean Piat. La série connaît un immense succès populaire. Rediffusée en 1975 toujours sur Antenne 2, la série est également présentée en Grande-Bretagne par la BBC ; elle revient sur les écrans français une troisième fois en 1987.



Les lionceaux, film de Jacques Bourdon, *Nous Deux Films* n°78, 1960
Collection Pierrette Lubin



Moderato cantabile, film de Peter Brook, *Mon film* n° 683, 1960
Collection Pierrette Lubin



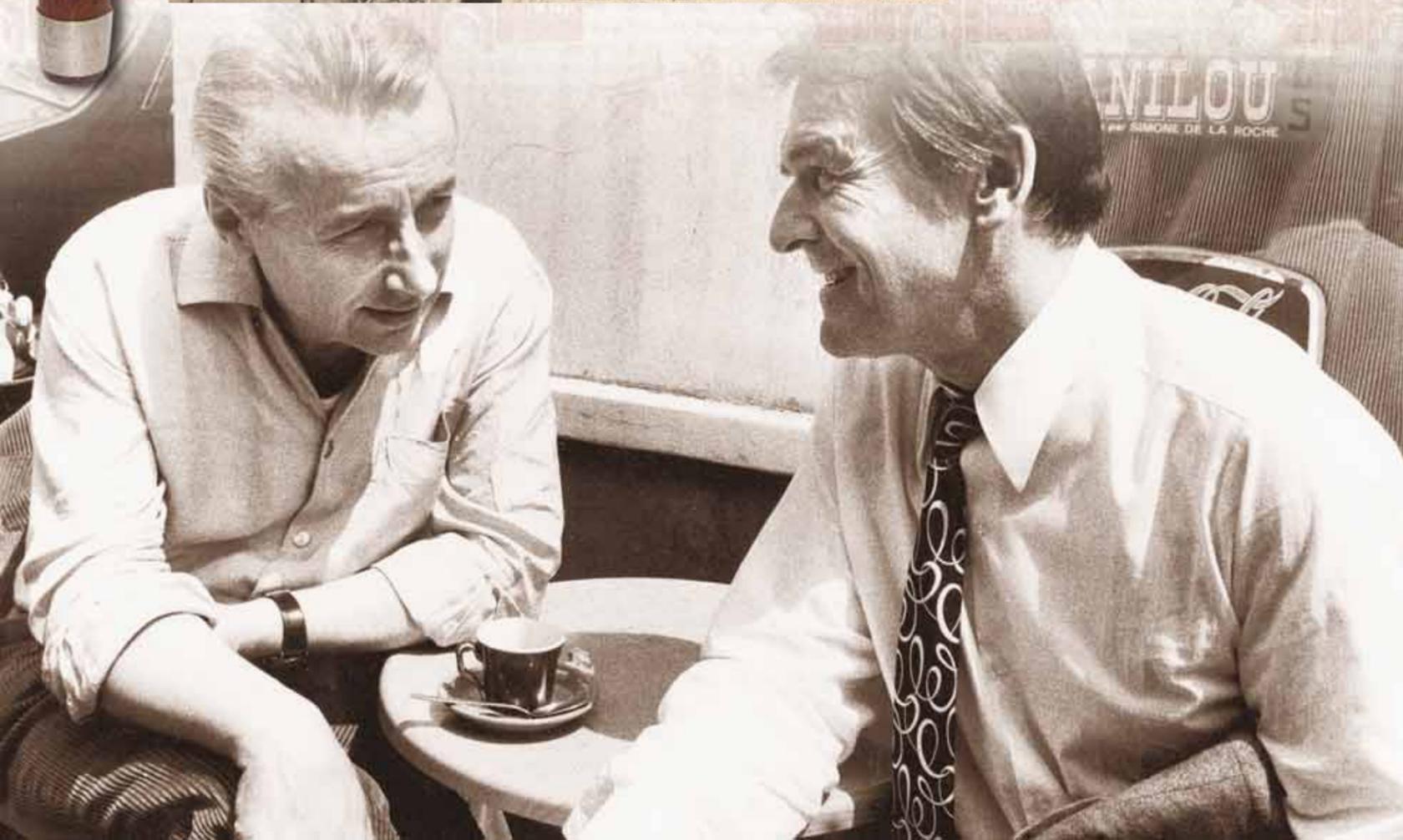
Passionné de théâtre Jean Deschamps est aussi épris de cinéma



Il a souvent entendu dire qu'il était fou, mais, loin de s'en froisser, il considère que c'est là sa première qualité. Cette folie de Jean Deschamps, d'ailleurs, est faite de son enthousiasme, de sa passion pour le théâtre, et elle est celle dont on accuse tous les novateurs : il ne vit pas, lui, pour le présent, mais pour l'avenir ; il imagine une nouvelle forme de théâtre parce que l'actuelle est selon lui devenue ennuyeuse, et il voit grand.

— Venu au théâtre par hasard, j'ai fondé le premier centre d'art dramatique, six ans avant les autres, ce qui fait que j'ai, très jeune, bénéficié d'une expérience théâtrale complétée par celle que j'ai, plus tard, acquise au T.N.P. et au Français. Aujourd'hui, comme mon activité se partage entre les festivals de Carcassonne, de Montauban et d'ailleurs, j'ai découvert en province des outils scéniques que Paris ne possède pas : des théâtres où les gens sont assis à ciel ouvert sur le bois ou la pierre, où il faut donc un répertoire de plein air et d'action tel que l'offre la chanson de gestes, par exemple. Désormais, pour moi, toute représentation qui ne ressemble pas à une bataille n'en est pas une.

Interview de Jean Deschamps, paru dans *Nous Deux Films* n°78, 1960
Collection Pierrette Lubin



Un théâtre vagabond

L'amour que Jean Deschamps a pour le théâtre se traduit par l'attention qu'il a toujours portée aux lieux scéniques. En 1960, il envisage même, avec la participation des Monuments historiques, de remettre à l'honneur les théâtres et amphithéâtres de la vallée du Rhône et de



Le Théâtre de la Mer à Sète, vers 1960-1970
Archives Jean Deschamps

Provence, situés le long des antiques voies romaines desservant ces régions. Si Jean Deschamps n'obtient pas de résultats au plan national, il parvient toutefois, avec des fortunes et des postérités diverses, à investir des lieux scéniques prestigieux, dont la Cité de Carcassonne ne constitue qu'un exemple.

Il ne se contente pas de mettre en lumière des lieux scéniques inusités. Dans de nombreux cas, il les transforme, voire les crée de toutes pièces. À Fréjus, à Arles, il organise la réfection et la transformation des lieux. À Saint-Rémy-de-Provence, il fait revivre le théâtre antique situé dans les ruines de Glanum. Enfin, à Sète, à partir de 1960, assisté de Lucien Berthier, architecte, et de Claude Perset, scénographe, il aménage un Théâtre de la Mer unique en Europe sur les ruines de l'ancien fort Saint-Pierre construit au début du XVIII^e siècle.

En 1966, Jean Deschamps fait l'acquisition du château de Serres qu'il restaure avec soin. Sur le haut du terrain, avec une vue imprenable sur le donjon, il imagine un petit théâtre de verdure à l'antique dont les gradins sont nichés au creux des cyprès. À Carcassonne, il a mis le spectateur face à l'histoire, à Sète face à la mer immense ; à Serres, il veut le mettre face à la nature. Une fois achevé, le théâtre prend vie tous les étés et, à partir de 1997, le public y vient nombreux.



Le château de Serres pris depuis le théâtre de verdure
Photographie Archives départementales de l'Aude

En juillet 2006, peu de temps avant son décès survenu à Toulouse le 17 septembre 2007, la Ville de Carcassonne reconnaît son immense dette envers Jean Deschamps et donne son nom au grand théâtre de la Cité.



Le Théâtre de la Cité à Carcassonne prend le nom de Jean Deschamps, 2006
Jean Deschamps entre Georges Hacquard (à gauche) et Charles Mouly (à droite)
Photographie Alain Machelidon (archives Jean Deschamps)



Jean Deschamps au Festival de la Cité *Vingt ans de Création à Carcassonne*



Exposition réalisée par
les Archives départementales
de l'Aude

